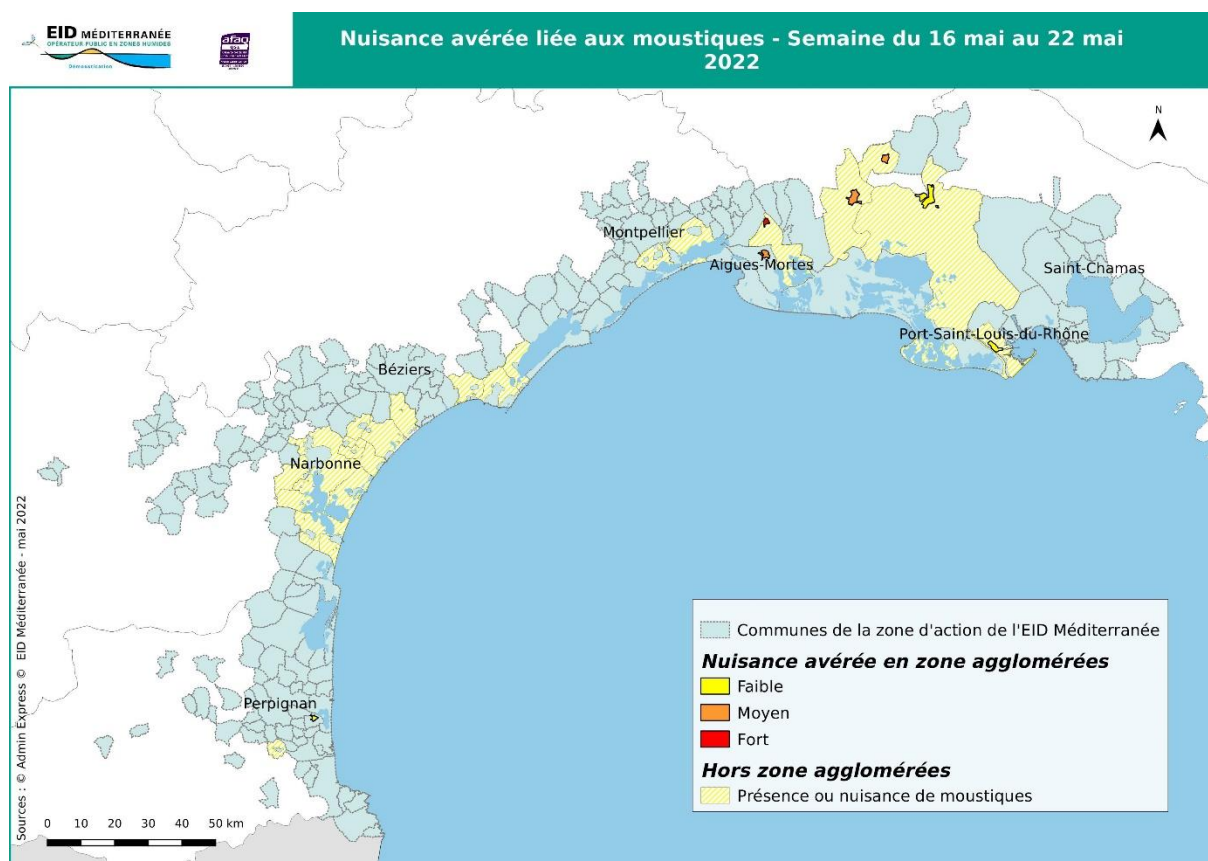


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 16 au 22 mai 2022



Au cours de la semaine du 16 mai 2022 :

Le pic de nuisance liée aux émergences résiduelles d'*Aedes spp* (moustiques issus des zones humides), observé il y a plusieurs jours en zones humides, semble passé, même si des piqûres se feront encore sentir au gré des belles journées.

Les traitements antilarvaires sont essentiellement générés par les irrigations pour différents motifs. Ils représentent 300 hectares de superficie cumulée au cours de cette semaine et portent le total 2022 à 11 110 hectares.

On observe plusieurs situations piquantes imputables aux petits moucheron.

En ville, 3 000 gîtes ont été traités sur le domaine public contre *Culex pipiens*.

À compter du 23 mai 2022 :

Lorsque les vents de nord et nord-ouest tomberont, des nuisances dues aux *Aedes* « ruraux » pourront être ressenties, particulièrement hors des zones agglomérées.

En ville, la présence du moustique-tigre monte *crescendo* et il est de rigueur de le priver d'eau dans les jardins, les cours, sur les balcons et les terrasses (www.moustiquetigre.org).

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : Dans la continuité de la semaine précédente, la nuisance due aux moustiques « ruraux » est bien contrôlée et le risque reste faible en zones agglomérées. L'activité en zones humides est liée aux irrigations. En milieux urbains, on voit apparaître de plus en plus de moustiques-tigres.

- **Gard** : La nuisance liée aux moustiques « ruraux » (issus des zones humides) à Bellegarde s'atténue progressivement. Elle résulte de plusieurs origines : des résidus, des accès impossibles et des migrations depuis des zones voisines non contrôlées. La nuisance sur le secteur de Calvière (Aigues-Mortes) a diminué. Quelques moustiques ont été observés sur la plaine du Vistre, sans grande conséquence sur les agglomérations situées aux alentours. Les prés sont toujours en fauche mais bientôt les irrigations vont commencer, comme à Saint-Gilles. Beaucoup de Cératos (moucheron) sont présents sur le plateau de Montcalm, à Saint-Gilles et à Bellegarde.

- **Hérault** : Quelques moustiques *Aedes caspius* adultes ont été observés par endroits, notamment là où les fossés sont souvent inaccessibles. Les nuisances qu'ils pourraient générer seront rythmées par les conditions climatiques. Dans les prochains jours, un risque de nuisance est à craindre, par beau temps, qui prédominera au niveau de certains territoires, comme Agde, Marseillan ou encore Pézenas. En outre, la présence d'*Aedes albopictus* (moustique-tigre) en ville est de plus en plus signalée, notamment dans le Montpelliérais.

- **Aude** : Le niveau des populations d'*Aedes spp* issus des zones humides décline sensiblement, ce qui réduit globalement le ressenti en zones urbaines, dans les quartiers périphériques, même si quelques piqûres sont encore perceptibles, de façon parfois intense à certains endroits proches des parcelles de développement larvaire mises en eau dans les plaines viticoles et agricoles. Dans les prochains jours, le risque d'une nuisance en zones urbaines due à ces moustiques « ruraux » (issus des zones humides) devrait s'amenuiser encore. En ville, les moustiques-tigres pourraient profiter des pluies prévues : donc la vigilance est de mise.



• **Pyrénées-Orientales** : Une nuisance liée aux moustiques « ruraux » est observée dans la commune de Saint-Nazaire, avec pour origine des mises en eaux artificielles de parcelles près d'affuts de chasse. À Salses-le-Château, des nuisances résiduelles dues aux *Aedes spp* sont ressenties. En ville, le cycle de traitement des avaloirs d'eaux pluviales se termine à Perpignan et dans les communes environnantes.

